



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO E-015

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 28 juin 2022, le *Règlement numéro E-015 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection d'infrastructures municipales de la rue Amireault entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue*. Ce dernier a été approuvé par les personnes habiles à voter intéressées par le tenue d'un registre le 20 juillet 2022 et a reçu l'approbation ministérielle le 4 août 2022.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 8 août 2022.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE